



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 16 juin 2021

Communiqué de presse

Élections départementales des 20 et 27 juin 2021 : rappel des dispositions spéciales mises en place dans le contexte de la crise sanitaire

Situation sanitaire

L'amélioration des indicateurs épidémiologiques est constatée. Les taux actuels sont semblables aux taux atteints au mois de septembre 2020. Pour autant, le virus et ses variants circulent toujours en Occitanie. Après 18 mois d'efforts, il ne faut pas relâcher la vigilance trop vite et continuer à appliquer les gestes barrière.

Vaccination : la vaccination reste un acte volontaire mais il faut inviter le plus de publics possibles à se faire vacciner

Depuis le début de la campagne de vaccination en France, plus de 30 millions de personnes ont reçu au moins une injection (soit 45,5% de la population totale et 58% de la population majeure) et plus de 14 millions ont reçu deux injections (soit 21,4% de la population totale et 27,4% de la population majeure).

Le succès de la campagne vaccinale est d'abord une réussite collective au profit de laquelle soignants, élus, sapeurs-pompiers, personnels de la sécurité civile et bénévoles se sont mobilisés autour d'un objectif commun : vacciner matin, midi et soir.

C'est ainsi que l'objectif de vaccination fixé par le Président de la République a pu être atteint en avance. Dès samedi dernier, 30 millions de Français avaient reçu une première injection.

A ce jour, plus de 183 000 injections ont été réalisées dans le Tarn-et-Garonne, et 67 000 personnes sont désormais totalement vaccinées.

Tenir les objectifs de la vaccination était un gage de confiance et aujourd'hui les résultats sont là : c'est aujourd'hui chez les plus de 75 ans que le taux d'incidence est le plus bas, avec 7,2 pour 100 000 alors qu'ils ont été pendant des mois les plus vulnérables au virus.

L'immunité collective exige que cette campagne de vaccination s'intensifie.

Élargissement des publics éligibles à la vaccination avec les adolescents

Les résultats tangibles de la vaccination et la quête de l'immunité collective nous poussent à aller plus loin encore en élargissant la vaccination à tous les jeunes de 12 à 18 ans.

Dès le mardi 15 juin, ils peuvent tous se faire vacciner. Le consentement de leurs deux parents leur est toutefois nécessaire.

Toutes les informations sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Plus d'informations sur le site de la préfecture : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr>

Organisation des élections dans le contexte de la crise sanitaire : tout a été organisé pour que le vote se passe dans des conditions satisfaisantes

Deux scrutins se tiendront simultanément le dimanche 20 juin 2021 et, en cas de second tour, le dimanche 27 juin 2021.

Afin d'assurer des conditions optimales d'organisation de ces élections dans le contexte particulier de la crise sanitaire, des dispositions spéciales ont été prévues :

- Le port du masque est obligatoire :
 - pour les membres du bureau de vote et les scrutateurs. Ils peuvent également porter une visière.
 - pour les électeurs.
- Le nombre d'électeurs présents simultanément dans le bureau de vote est limité à trois (un seul pour les communes de moins de 100 habitants et six lorsque les deux scrutins ont lieu dans la même salle de vote).
- Les bureaux de vote sont aménagés de manière à imposer une distanciation physique d'au moins 1,5 mètres entre chaque personne et à limiter les situations de promiscuité prolongée.
- Un point de lavage des mains ou du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.
- Il est recommandé de prévoir une entrée et une sortie distinctes.
- Une aération et un nettoyage du matériel de vote sont effectués régulièrement. Les locaux sont nettoyés avant et après chaque tour de scrutin.
- Une file d'attente est organisée à l'extérieur du lieu de vote et un marquage au sol apposé afin de respecter la distanciation physique.
- Les membres des bureaux de vote et les fonctionnaires communaux mobilisés le jour du scrutin ont été invités à se faire vacciner ou se seront fait tester.
- Les mesures barrières seront strictement appliquées tout au long du dépouillement (distance d'au moins 1m50 en chaque scrutateur, gel à disposition, port du masque...

Pour en savoir plus :

<https://www.gouvernement.fr/tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-les-elections-regionales-et-departementales>

<https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections>

<https://www.interieur.gouv.fr/Espace-presse/Dossiers-de-presse/Elections-departementales-regionales-et-aux-assemblees-de-Corse-de-Guyane-et-de-Martinique>